

surendettement et augmentation de PA

Par teez, le 22/02/2009 à 20:51

bonjour,

mon ex mari verse 106E de PA pour notre fils de 10 ans. Ce dernier entre au collège l'année prochaine et je souhaite demander une augmentation de la PA. Mon ex-mari gagne bien sa vie (mieux que moi), vit seul (je suis remariée avec 3 nouveaux enfants)...Mais il est complètement surendetté (surendettement actif)....Ma demande pourra-t-elle aboutir favorablement ou la situation de surendettement empêche-t-elle toute augmentation? merci de votre réponse.

Par ardendu56, le 23/02/2009 à 18:50

Rien ne vous interdit de demander cette augmentation au JAF mais je doute que vous obteniez gain de cause à moins de prouvez que le surendettement de votre ex est fictif. Mais tentez un courrier.

Désolée.

Par teez, le 23/02/2009 à 20:05

merci de votre réponse, je m'en doutais... bonne continuation